

## Résultats intermédiaires d'évaluation d'un modèle économique alternatif réussi, expérimenté en Hauts-de-France

Dans la littérature, la preuve de concept de la télé expertise en dermatologie est établie :

- Qualité de sa **performance clinique**,
- Élément de **réponse aux inégalités territoriales** de santé.

La pénurie relative en médecins spécialistes entraîne d'importants **délais d'attente**, des **retards au diagnostic** parfois dramatiques, et des **renoncements aux soins**. En Hauts-De-France, la démographie médicale des dermatologues a diminué de 9,5% sur la période 2007-2016 avec une densité de 3,6 dermatologues pour 100 000 habitants contre 5,1 en France.

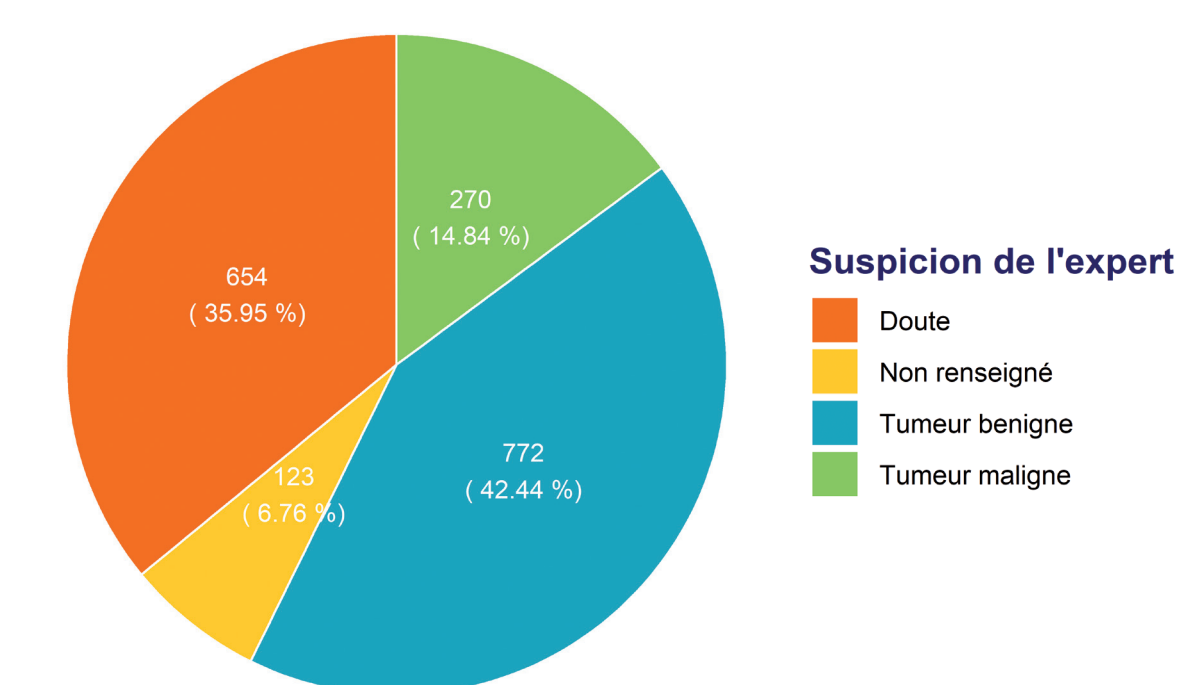
Soutenue par la médecine libérale, une expérimentation de télé expertise en dermatologie est en cours en Hauts-de-France depuis 2015. Après une **formation médicale obligatoire en e-learning**, les **généralistes** peuvent l'utiliser et perçoivent 14€ par demande. Le dermatologue perçoit lui l'équivalent d'un C2 soit 46€. Via une application mobile, un médecin généraliste transmet à un dermatologue des **clichés de lésions dermatologiques**, **accompagnés d'hypothèses diagnostiques** et de données de contexte.

En décembre 2020, 320 médecins généralistes et 32 dermatologues font partie de l'expérimentation et plus de 1700 avis et/ou diagnostics dermatologiques ont été rendus.

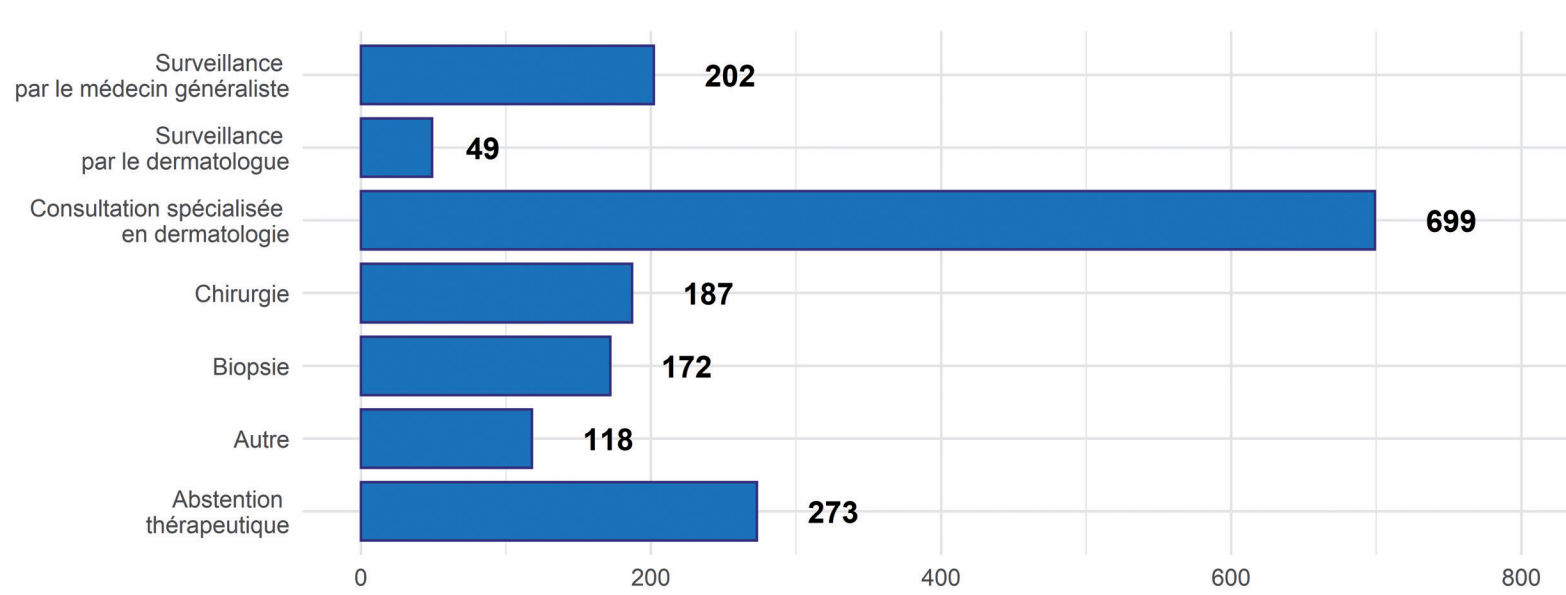
### Après 5 ans d'expérimentation

- **412 médecins inscrits** dont 32 dermatologues.
- En moyenne, tous les mois, **30 médecins généralistes et 15 dermatologues sont actifs**.
- Environ 5 demandes par médecin par an pour le demandeur et 11 par an pour le dermatologue.
- Autant d'hommes que de femmes parmi les patients pris en charge, dont l'âge moyen est de 55,4 ans.
- Les 1<sup>ères</sup> données de l'évaluation mettent en avant une **optimisation de la prise en charge du patient** notamment avec un délai moyen de 5,1 jours pour l'obtention d'un avis sur une suspicion de tumeur cutanée (délai analysé sur plusieurs périodes dont celle du 1<sup>er</sup> confinement de 2020 lié à la crise sanitaire Covid).

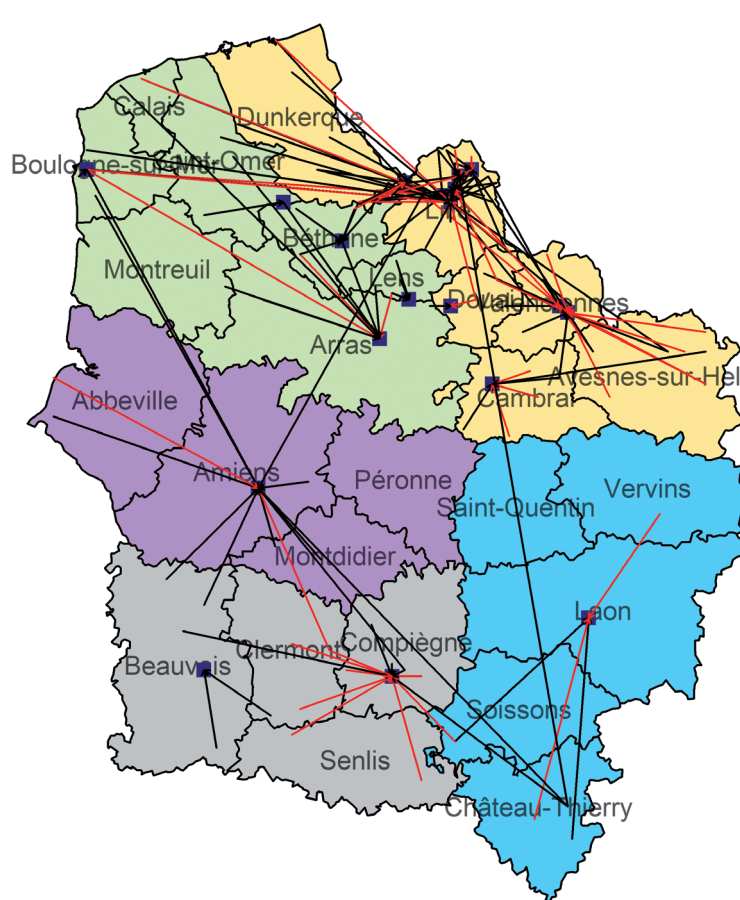
A partir des photos et des éléments cliniques, le dermatologue rend son avis sur le type de tumeur ...



... et peut préciser la conduite à tenir définissant la suite du parcours du patient



Entre 24 et 52km évités au patient



### 1ers retours des 15 entretiens qualitatifs avec les médecins généralistes (EHESP) :

- Les motivations des médecins généralistes engagés dans l'expérimentation sont :
  - » Le **raccourcissement des délais de prise en charge** des patients.
  - » La **diminution des déplacements et du stress** pour les patients.
  - » La formalisation de la demande et l'engagement du dermatologue.
  - » La facilité de **réguler les patients vers un spécialiste**.
  - » La possibilité d'**envoyer des informations médicales de façon sécurisée**.
- Le recours à la télé expertise a contribué à **élargir les réseaux de dermatologues**.
- La télé expertise en dermatologie est une innovation technologique bien acceptée parmi les médecins généralistes qui permet :
  - » De valoriser au mieux la ressource médicale disponible sur le territoire, surtout dans des régions en pénurie de dermatologues.
  - » D'adresser les patients dans de meilleurs délais.
- **Une réappropriation de l'usage de la télé-expertise pour une prise en charge rapide face à une lésion jugée maligne sans aucun doute.**

Les 1<sup>ers</sup> résultats de l'évaluation médico-économique (2015-2020) (IMT) ont montré que **le dispositif :**

- » **Fonctionne et s'agrandit au cours du temps.**
- » **Rend un réel service médical au patient.**
- » **Définit le modèle économique du financement des actes de télé expertise.**
- » **Respecte les différentes parties prenantes.**
- » **Nous interroge sur les limitations méthodologiques et l'incertitude relative aux données : l'industriel proposant l'outil n'avait pas défini son schéma de données à des fins de recherche.**

## DISCUSSION / PERSPECTIVES

Les entretiens qualitatifs et organisationnels du projet mettent en exergue les conditions d'acceptabilité du dispositif selon la perspective des praticiens et l'utilité perçue de celui-ci selon la perspective des patients. L'évaluation prospective évaluant l'efficacité du dispositif (2021-2022) démarrera en octobre 2021. Les résultats complets sont attendus pour septembre 2023.

*Auteurs :* Bastien Affeltranger (URPS Médecins Libéraux HDF), Imad El Basidy (IMT Atlantique), Docteur Estelle Borne (Dermatologue), Audrey Charlet (URPS Médecins Libéraux HDF), Stéphanie Cuissette (URPS Médecins Libéraux HDF), Quentin Dejonghe (URPS Médecins Libéraux HDF), Caroline De Pauw (URPS Médecins Libéraux HDF), Tanguy Lagorsse (URPS Médecins Libéraux HDF), Myriam Legoff-Pronost (IMT Atlantique), Laurie Marraud (EHESP), Clarissa Seixas-Teixer (EHESP)

### TANGUY LAGORSSE

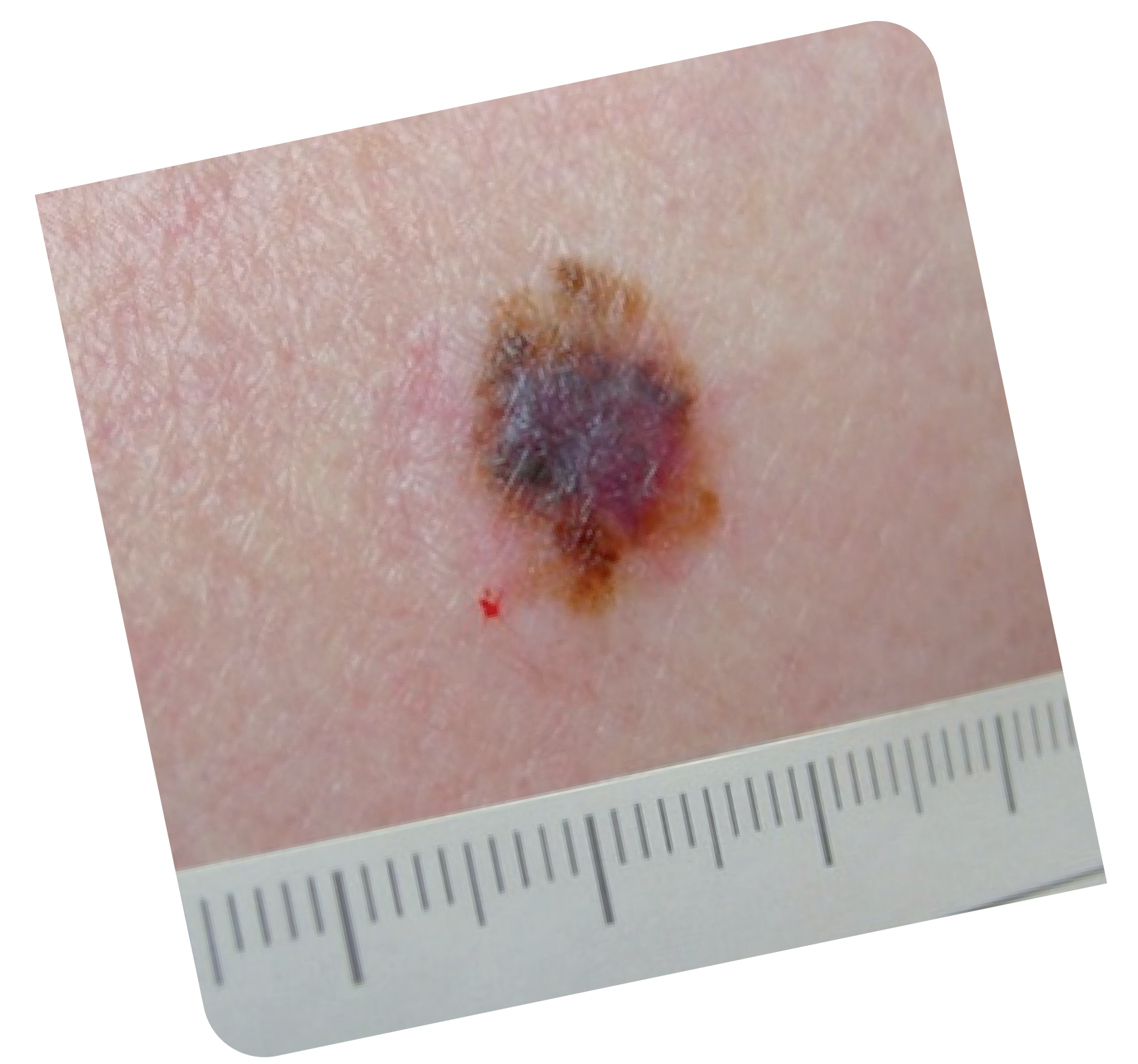
Responsable de la direction « Systèmes d'information et communication partagées »

URPS Médecins Libéraux Hauts-de-France

Tél. : 06 69 78 08 55

tanguy.lagorsse@urpsml-hdf.fr

CONTACT



### Une expérimentation réussie donnant lieu à une évaluation médico-économique indépendante :

Cette expérimentation initiale bénéficie du soutien de l'Institut National du Cancer (INCA) pour une **évaluation médico-économique du dispositif**. Il s'agit en particulier de **discuter le modèle économique adossé au projet, 14€ pour le médecin généraliste et 46€ le dermatologue**.

2 équipes de recherche, encadrées par un comité scientifique, mènent cette évaluation à travers :

- un axe médico-économique présentant les résultats d'analyse des bases de données des logiciels qui seront complétés par les données réelles de consommations de soins de l'assurance maladie.
- un axe socio-organisationnel affichant des pistes de réflexion qui seront à vérifier auprès des dermatologues et des patients.

Cette évaluation doit apprécier notamment le service médical rendu par le gain de temps pour l'accès au diagnostic qui est actuellement de plusieurs mois sans télé expertise.

Financé par et en partenariat avec :



En partenariat avec :

